

Réf: Dossier 453901

Avis de constitution

SOCIETE « PERFECT ELEGANCE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI BIA SUD DERRIERE LA
PHARMACIE BETHANIE, Lot 181, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECT ELEGANCE »

Objet : VENTES DE PRODUITS COSMETIQUES, VENTES D'ACCESSOIRES HOMMES ET FEMME,

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI BIA SUD DERRIERE LA PHARMACIE BETHANIE, Lot 181, Ilot 01

Dirigeant(s) Mlle KUENYEDZI AGARTHA DZIEDZORM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11537 du 13/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70229/GTCA/RC/2025 du 13/11/2025

